



Je conteste mon amende vu que ce n'est pas moi!

Par **dome**, le **21/04/2015 à 22:50**

bonsoir voici la nature de l'infraction franchissement d'un feu rouge fixe et clignotant ART R412-30 du C de la route: relevé par un contrôle automatisé à paris 75010 à cette date 02/04/2014 et à cet heure 15 H 45.[smile7]

le problème s'est que j'ai un scooter M.B.K 50c que j'ai acheté à calais année 2008:j'habite la ville de calais dans le nord de la France je vois pas comment je pourrais me rendre sur paris vu que mon scooter n'a jamais roulé la bas ?? j'ai reçu une amende avec opposition et saisie de la somme de 375 euro prélever sur mon compte dans un délai de 30 jours que faire ??

Par **Visiteur**, le **22/04/2015 à 08:36**

Bonjour,
victime de doublette ? votre plaque est sur un autre véhicule qui circule dans Paris.

Par **dome**, le **22/04/2015 à 18:10**

bonjour oui les faits se sont passé a paris et j'habite calais trouvé l'erreur ?

Par **janus2fr**, le **22/04/2015 à 19:25**

Bonjour,
Première chose, déposer plainte contre X pour la doublette et contester ensuite le PV en fournissant le récépissé de plainte.

Par **dome**, le **24/04/2015 à 19:15**

merci janus pour votre reponse